

Inauguration de la Maison de l'Emploi et des Services publics

Discours de Francis Vercamer

Madame le Ministre,
Mesdames et messieurs les Maires des communes du Val de Marque,
Monsieur le conseiller général, Président du PLIE,
Mesdames et messieurs les élu(e)s du Val de Marque et des communes voisines,
Monsieur le Directeur Général de Pôle Emploi,
Madame la Présidente de la Mission Locale,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un vif plaisir que je vous accueille aujourd'hui, à la fois en tant que maire de Hem et Président de la Maison de l'Emploi du Val de Marque, dans cette Maison de l'Emploi et des Services Publics.

C'est un honneur pour nous tous, Madame le Ministre, de vous faire découvrir ce nouveau bâtiment, qui vient d'être mis en service il y a quelques jours, (si ce n'est pas il y a quelques heures...).

Inaugurer un tel équipement est un rendez vous particulièrement important pour la ville de Hem, et les communes réunies au sein de la Maison de l'Emploi du Val de Marque.

En effet, cette Maison de l'Emploi et des Services Publics est la traduction physique de la volonté de nos villes, de s'engager avec force et détermination sur les questions de l'emploi.

Cette volonté s'exprime depuis déjà plusieurs années que ce soit à travers la mobilisation des services économiques de nos communes, ou par le biais d'un accompagnement de la demande d'emploi via la Mission Locale et le PLIE.

Elle connaît aujourd'hui une nouvelle étape, qui ancre un peu plus la politique de l'emploi engagée par votre ministère, dans la réalité d'un territoire particulièrement marqué par le chômage et ce alors que la Maison de l'Emploi du Val de Marque travaille au renouvellement de son projet et de la convention qui l'unit à l'Etat, qui est notre partenaire incontournable.

Aussi, en préambule à mon propos, me permettez vous de remercier l'ensemble des personnels de la Maison de l'Emploi du Val de Marque, de la Mission Locale et du PLIE et leur directrice commune Christine Zeriah.

Des personnels qui se mobilisent chaque jour de l'année sur leurs missions de suivi des demandeurs d'emploi et qui ont su ces derniers jours repousser les limites du possible pour assurer avec succès et dans des délais très contraints un déménagement du siège de la Maison de l'Emploi depuis ses locaux provisoires, vers ce site définitif.

Je tiens également à remercier les services de la Communauté urbaine qui ont redoublé d'énergie pour que le parvis qui permet l'accès à ce bâtiment soit terminé en temps et en heure.

J'associe à ces remerciements l'ensemble des collaborateurs des entreprises qui sont intervenus sur ce chantier, ainsi que les services techniques de la ville qui ont assuré le suivi de celui-ci dans des conditions climatiques pour le moins variables et ces derniers temps, rigoureuses.

Cette inauguration et ce bâtiment sont chargés de symboles.

D'abord, grâce à votre présence, Madame le Ministre, qui symbolise l'attention que porte l'Etat à notre territoire, le Val de Marque et plus largement à l'agglomération roubaisienne.

Notre territoire a beaucoup souffert de la désindustrialisation, de la crise du textile (2009 a vu la fermeture d'une des dernières entreprises textile hémoise), et vit sous la menace des effets de la mutation de la vente à distance, et des difficultés que connaissent les acteurs historiques de la VPC : vous êtes ici dans le berceau territorial de cette activité, et une entreprise comme les Trois Suisses est implantée sur le territoire du Val de Marque.

Mais notre territoire dispose aussi d'atouts, et vous avez pu vous en rendre compte toute à l'heure en visitant l'entreprise DELPHARM à Lys lez Lannoy, qui est riche en projets de développement autour de la production pharmaceutique.

Cette inauguration est donc aussi le symbole d'un territoire qui se veut lucide sur ses difficultés, et conscient de ses potentialités, qui se prend en mains et agit pour que ses potentialités puissent se muer en projets concrets.

Cette Maison de l'Emploi et des Services Publics est aussi symbolique du renouveau d'un quartier.

La ville de Hem a en effet engagé dans ce quartier des Hauts Champs

Longchamp en 2004 une vaste opération de rénovation urbaine qui se traduit à la fois par de la réhabilitation de logements sociaux, des opérations de démolition-reconstruction, et une action de requalification de l'espace public dont on peut mesurer l'ampleur. La transformation du quartier est largement entamée et va encore se poursuivre dans les mois qui viennent.

La Maison de l'Emploi et des Services Publics se trouve ainsi dans un « axe d'équipements publics » délimité par le bâtiment dans lequel nous nous trouvons, une Maison de la Petite Enfance, un nouveau bâtiment pour l'UTPAS (Unité Territoriale des services sociaux du Département), une Maison des Associations et le futur centre social dont le chantier de construction vient de commencer.

Ces chantiers ont été menés à bien ou sont engagés en traversant tous les aléas de la conjoncture économique. Ainsi, il y a eu une époque où les appels d'offre pour la construction de ce bâtiment restaient infructueux, avec des lots qui ne trouvaient pas preneurs.

A l'inverse, le chantier de construction du Centre Social qui vient de commencer et qui s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance, a donné en cette période difficile l'occasion à de nombreuses entreprises de candidater.

Vous pouvez de cette façon mesurer l'importance des investissements réalisés par les collectivités locales pour l'activité des entreprises, et le soutien à l'emploi.

Vous pouvez par ailleurs également mesurer, Madame le Ministre, à quel point cette Maison de l'Emploi et des Services Publics symbolise la volonté de la ville de Hem de positionner dans ce quartier classé en ZUS, tout un réseau de services, en particulier de services publics, au plus près des populations qui ont le plus besoin d'être accompagnées, parce que fragilisées par le chômage et les accidents de la vie.

Ce bâtiment ainsi va accueillir une permanence de l'agence locale de l'assurance maladie, une permanence du service d'aide aux victimes, le Point Information Jeunesse de la ville de Hem, différentes permanences d'aide aux familles, et les acteurs locaux de l'emploi avec la Maison de l'Emploi du Val de Marque, la Mission Locale, le PLIE et Pôle Emploi.

Car l'entrée en service de cet équipement est également symbolique de l'arrivée de Pôle Emploi dans l'un des quartiers de l'agglomération roubaisienne les plus touchées par le chômage.

Je tiens d'ailleurs également à remercier pour leur implication dans l'organisation de cette journée, l'ensemble des personnels de l'agence de

Pôle Emploi qui viennent de s'installer dans ces murs, ainsi que Karim KHETIB, directeur régional, Isabelle LENFANT Directrice Territoriale Déléguée pour le Versant Nord Est et Daniel LAMOTTE responsable de l'agence de Roubaix sud.

Cet équipement illustre aussi en effet le travail en commun, engagé avec les équipes de Pôle Emploi et les équipes de la Maison de l'Emploi pour structurer en un seul lieu, un accueil unique, performant, qui oriente les demandeurs d'emploi au mieux de leurs situations et de leurs attentes.

Un accueil qui reçoit aussi les salariés qui désirent faire évoluer leur projet professionnel et les porteurs de projet qui souhaitent développer leur activité et développer de l'emploi.

La création d'emploi, notre territoire en a évidemment besoin et cela passe par le développement économique. Nos communes n'attendent pas celui-ci mais le suscitent, en accompagnant les créateurs et en dégagant du foncier disponible pour favoriser l'implantation d'activités, en particulier dans ce secteur en Zone Franche Urbaine.

Ce dispositif est essentiel pour renforcer l'attractivité de notre territoire, mais les délais sont longs entre le moment où une commune va parvenir à acquérir l'ensemble du foncier d'une friche industrielle pour lancer une opération de requalification et d'aménagement d'un parc d'activités, et le moment où une entreprise s'installe et créera des emplois.

Pendant ce temps, le délai de la zone franche court, et nous devons veiller à ne pas le laisser filer. C'est une course contre la montre permanente, et je souhaite que l'Etat ait conscience de cette difficulté, en particulier pour les zones franches de dernière génération.

Je le disais toute à l'heure, cette inauguration est un moment fort de la vie de la Maison de l'Emploi du Val de Marque.

C'est une période charnière que vit notre association, à double titre, puisqu'au moment où elle s'installe dans ses nouveaux locaux, elle reformule son projet pour tenir compte de l'évolution des missions des Maisons de l'Emploi dans le cadre de la nouvelle architecture du service public de l'emploi, et dans le contexte de la création de Pôle Emploi.

L'objectif est d'obtenir de l'Etat, dans le cadre de la nouvelle convention financière qui lie celui-ci et la Maison de l'Emploi, les moyens nécessaires à nos actions.

La hausse du chômage dans nos quartiers doit s'accompagner d'une

mobilisation de moyens indispensables pour y faire face.

Nous nous dotons aujourd'hui d'un équipement qui traduit concrètement l'engagement de la Maison de l'Emploi et de Pôle Emploi sur ce territoire.

Parallèlement, les équipes de la Maison de l'emploi et de Pôle Emploi ont travaillé étroitement, depuis plusieurs mois, pour élaborer un projet adapté aux particularités de la situation de l'emploi sur notre territoire, et conforme aux prescriptions du cahier des charges des Maisons de l'Emploi.

La Maison de l'Emploi du Val de Marque et Pôle Emploi inscrivent ainsi leur action dans le cadre d'une réelle complémentarité, pour plus d'efficacité.

L'Etat lui même a été associé à ce travail qu'il a pu suivre dès le début à travers les réunions de conseil d'administration où il a siégé sans discontinuer.

Le soutien de l'Etat et le maintien de nos moyens financiers, nous est indispensable, afin de mener à bien ce projet, et réussir les actions que nous entreprenons.

Vous pouvez mesurer, Madame le Ministre, à travers cette inauguration, l'attachement des élus du secteur à cet outil de développement de l'emploi local qu'est la Maison de l'Emploi du Val de Marque.

Cet attachement nous espérons tous ici vous l'avoir fait partager, vous avoir fait partager notre détermination à créer un meilleur service pour développer la création d'emplois.

C'est de la qualité de notre partenariat avec l'Etat que dépend maintenant la réussite de notre projet.

Je vous remercie.